



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE : L'ÉCOCENTRE SAINT-LUC ACCEPTE VOS PRODUITS DANGEREUX

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 avril 2009 – Cette année encore, la remise des résidus domestiques dangereux (RDD) de l'écocentre Saint-Luc de Compo-Haut-Richelieu inc. sera ouverte du mercredi 15 avril au jeudi 15 octobre 2009 pour tous les citoyens qui désirent se départir de ces produits (aérosols, détecteurs de fumée, extincteurs, pesticides, etc.).

Nouveauté 2009

Compo-Haut-Richelieu inc., en collaboration avec Peintures Récupérées du Québec, ajoute une nouvelle matière à la liste des produits acceptés dans les trois écocentres : les huiles végétales. Les citoyens pourront se départir de cette matière en se rendant dans l'un des trois écocentres. Tel qu'expliqué dans le communiqué de Peintures Récupérées du Québec, « il est important de s'assurer que les contenants soient fermés et bien étanches. » De plus, le type d'huile devra être indiqué sur les contenants apportés s'ils ne sont pas d'origine. Les huiles végétales récupérées seront réutilisées principalement comme biocarburant.

Certains produits acceptés à l'année

Afin de permettre aux citoyens de disposer écologiquement de certains de leurs produits dangereux courants, les écocentres en acceptent quelques-uns à l'année : cartouches d'encre, cellulaires, filtres à huile usés, fluocompactes, huiles usées, huiles végétales, matériel informatique et électronique, peinture, piles et propane.

Consultez notre Bottin de ressources à www.compo.qc.ca pour trouver la meilleure destination possible à vos rebuts. Pour plus d'information, contactez-nous au 450 347-0299.

-30-

Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
450 347-0299, poste 26
cindy.rousselle@compo.qc.ca